

Sous peu, la C. O. C. inaugurera une spacieuse salle de "pool" et de billard où les membres amateurs pourront se livrer à ce sport, avec la plus grande garantie de saine morale.

Chaque quatrième dimanche du mois, la C. O. C. donnera à ses membres une soirée récréative, préparée par son comité d'organisation et son orchestre. Elle inaugurera ces soirées mensuelles en février par une conférence d'une très grande importance sur la "Loi des Accidents du Travail", donnée par un éminent avocat de cette ville.

Au mois d'octobre dernier, la C. O. C. créait une société coopérative d'achats à l'avantage exclusif de ses membres. Cette utile association est actuellement à subir une transformation qui lui vaudra une existence légale.

La C. O. C. a déjà rendu aux siens d'appréciables services et se propose de faire encore plus pendant le cours de cette année.

D'octobre à janvier, cette société coopérative a procuré aux membres pour plus de \$5,500.00 de marchandises de première utilité.

Ainsi la presque totalité des sociétaires ont pu faire à la C. O. C., leur approvisionnement de patates aux prix réduits de \$1.75 et de \$1.90 par 80 lbs, cependant que les prix réguliers du marché étaient de \$2.75 et de \$3.00 par 80 lbs. Elle fournit encore : le beurre, la graisse, l'oléo-margarine, la farine, les pois, les fèves, le maïs cassé, les savons, la cassonade, le sucre blanc granulé, etc.,. Actuellement, les directeurs sont à négocier l'achat d'une grande quantité de charbon et de bois pour l'hiver prochain.

La C. O. C. attire spécialement votre attention sur le fonctionnement de sa caisse de décès, en opération depuis le 1er décembre dernier. Immédiatement après la mort, soit d'un membre, soit de l'épouse d'un membre, la C. O. C. fait parvenir à la famille éprouvée une somme égale à autant de fois \$0.25 qu'il y a de sociétaires en règle au moment du décès. Cette somme a toujours été souscrite d'avance puisque, après chaque décès un appel spécial oblige chaque membre à verser à la Caisse la modique contribution de \$0.25. On le voit : cette assurance est en même temps très économique et très avantageuse.

En plus de tous les avantages décrits ci-dessus, la C. O. C. s'occupe, au moyen de son "Bureau de Placement", de procurer du travail à ses membres, et à défaut des membres, à toute personne dans le besoin. L'an dernier (1917), plus d'un millier de personnes ont obtenu du travail par l'entremise de ce Bureau.

La C. O. C. compte environ 600 membres, et en désire encore davantage, car plus elle en aura, plus son action sera puissante."